

## Politique Ressources Humaines - Fondation Eben-Hézer

## **Objectif**

La Fondation Eben-Hézer s'engage à recruter, former, développer et soutenir une équipe de professionnels qualifiés pour fournir un accompagnement de haute qualité aux bénéficiaires tout en promouvant un environnement de travail sûr, respectueux et éthique. Elle accompagne les collaboratrices et collaborateurs au travers de leur parcours professionnel, de leur arrivée à leur départ, avec bienveillance et professionnalisme.

La Fondation, ses collaboratrices et collaborateurs sont au service des bénéficiaires de la Fondation et les accompagnent avec une vision inclusive et innovante. Ils agissent de manière adaptée, efficiente et transversale, afin de fournir des prestations de qualité au moyen des technologies actuelles. La Fondation veille à promouvoir une culture institutionnelle constructive et transparente, ainsi qu'un travail pluridisciplinaire au service des bénéficiaires.

La Fondation Eben-Hézer favorise une cohérence entre le discours et l'action et privilégie un mode de collaboration basé sur une confiance et une écoute réciproque. Elle base son intervention sur les valeurs éthiques institutionnelles dont chaque collaborateur a connaissance : dignité, ouverture et responsabilité.

La Fondation Eben-Hézer encourage et développe auprès de son personnel les qualités professionnelles nécessaires à l'exercice de la fonction qu'il occupe. Elle attend de ses collaboratrices et collaborateurs un esprit d'ouverture et une adhésion aux valeurs institutionnelles définies dans la mission de l'institution.

Cette politique de ressources humaines sert de guide pour le personnel de la Fondation Eben-Hézer et contribue à maintenir des normes élevées en matière d'accompagnement aux bénéficiaires et de traitement équitable des employés. Elle est régulièrement révisée pour s'adapter aux besoins changeants de l'organisation et aux évolutions légales et réglementaires afin d'en assurer l'efficacité.

#### Recrutement et Sélection

#### L'employeur

La Fondation Eben-Hézer se montre innovante et offre des conditions de travail conformes aux exigences actuelles et dans le cadre légal imparti. L'une de ses préoccupations est d'engager et de fidéliser des collaboratrices et collaborateurs motivés et qualifiés. Elle garantit un processus de recrutement transparent et équitable, évitant toute discrimination.

### L'engagement

Le déroulement de l'engagement doit être administrativement simple et rapide. Les candidats sont sélectionnés en fonction de leur compétence, de leur expérience et de leur adéquation avec la culture organisationnelle.

La Fondation est attentive à son image sur le marché des candidats. Elle pratique une communication externe proactive, moderne et attractive.



## Formation et Développement

#### La formation de base

La Fondation s'investit dans le domaine de la formation afin de garantir la relève dans les métiers nécessaires à l'accomplissement de la mission auprès des bénéficiaires.

#### La formation continue

La Fondation offre une formation continue à son personnel afin de maintenir les compétences à jour et favoriser le développement professionnel. Dans ce but, chaque année, le service des ressources humaines propose un programme de formation continue interne dans les domaines définis par la direction. Elle soutient et promeut l'accès à la formation continue externe en lien avec la mission auprès des bénéficiaires.

## Le développement du potentiel

La Fondation soutient le développement du potentiel des collaborateurs et collaboratrices en encourageant les employés à participer à des programmes de formation, à des certifications et à des opportunités d'avancement ou de transfert.

Les collaborateurs tirent un bilan sur l'activité de l'année écoulée et sur la préparation de l'année suivante par le biais d'une discussion entre le responsable hiérarchique et le collaborateur. Le bilan a pour but d'assurer la qualité de prestation globale définie par l'institution par une appréciation régulière des activités et compétences du personnel, ainsi que par la définition de plans de perfectionnement professionnel.

#### La maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC)

La Fondation place l'humain au centre du changement technologique. Il prend en compte les besoins de son personnel ainsi que ceux de ses partenaires internes et externes. Les collaborateurs et collaboratrices disposent des connaissances nécessaires à l'utilisation des nouveaux outils technologiques. Des processus simplifiés leur permettent de concentrer leur activité sur les tâches à valeur ajoutée. Pour y parvenir, ils sont informés, formés et soutenus dans le changement.

## Promotion de la santé et la sécurité au travail

#### La sécurité au travail

La Fondation garantit un environnement de travail sûr et respectueux, conformément aux normes de sécurité en vigueur. Elle promeut un climat de travail sain soutenu par le respect, la bienveillance et l'écoute attentive. La Fondation Eben-Hézer met en place une politique active en matière de santé et sécurité au travail. Elle lutte contre les conflits et le harcèlement sur la place de travail. Elle fournit aide, conseil et soutien à celles et ceux de ses collaboratrices et collaborateurs dont les difficultés personnelles provoquent des dysfonctionnements sur le lieu de travail.

Employeur attentif, la Fondation considère la santé et le bien-être de ses collaborateurs et collaboratrices par une approche préventive. Celle-ci se concrétise par des conditions de travail adaptées aux missions, des formations et une gestion des absences.



#### L'équilibre vie professionnelle – vie privée

La Fondation Eben-Hézer encourage des conditions de travail souples et adaptables, dans le respect des normes de temps de travail, afin de permettre aux collaborateurs d'atteindre un équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

## Relations Employé-Employeur

#### La communication interne

La Fondation favorise le maintien d'un espace de dialogue constant et accessible entre l'ensemble des collaborateurs et les différents niveaux hiérarchiques. Elle informe régulièrement et ouvertement les collaborateurs sur les enjeux rencontrés et les stratégies qu'elle entend poursuivre. Elle attend également une information ouverte de la part des collaborateurs sur les enjeux qu'ils rencontrent sur leur place de travail.

#### L'encadrement

La fonction d'encadrement exige un engagement au quotidien pour accompagner les différentes équipes vers les enjeux institutionnels, ainsi qu'une cohérence personnelle prenant appui sur un comportement exemplaire. Les responsables sont incités à soigner l'accueil et l'intégration du personnel nouvellement engagé, à favoriser un encadrement de proximité et d'écoute et à adopter des modes de travail basés sur la collaboration, la confiance, le dialogue et le respect. Ils sont encouragés à promouvoir la formation et le développement des connaissances et des compétences de leurs collaboratrices et collaborateurs.

Dans ce but, la Fondation soutient ses cadres et contribue au développement de leurs compétences métiers et managériales. Celles-ci permettent de mettre en œuvre la vision, de donner sens aux actions des collaborateurs et collaboratrices en valorisant l'autonomie, les responsabilités et les démarches collaboratives.

## La gestion des départs

La Fondation offre au collaborateur un accompagnement tout au long de son parcours au sein de l'organisation jusqu'à l'âge de la retraite. Elle valorise en sus l'expérience et le savoir-faire des collaborateurs arrivant à cette échéance en leur offrant la possibilité de maintenir le contrat au-delà de l'âge de référence. Lors d'un départ, la Fondation veille à s'assurer que les conditions appliquées soient transparentes, éthiques et dans le respect des réglementations en vigueur. Elle recueille les suggestions d'amélioration et les retours d'expérience. Cette approche souligne l'engagement de la Fondation envers ses employés, favorisant une culture du respect qui perdure même au moment de la fin de la collaboration.

# Responsabilité Sociale et Éthique

La Fondation respecte toutes les lois et réglementations en matière de ressources humaines. Elle porte un soin particulier à développer des conditions de travail attractives et de qualité qui s'inscrivent dans la durabilité.

La Fondation agit en conscience de sa responsabilité sociale envers les bénéficiaires et les collaborateurs. Elle encourage les collaborateurs à agir de manière identique dans leurs actions exercées au sein de la Fondation.